

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT
Cabinet du Président

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU SENAT
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA
SESSION EXTRAORDINAIRE
DU 17 DECEMBRE 2016 AU 15 JANVIER 2017

Kinshasa
Palais du Peuple
15 janvier 2017

Honorables Sénateurs et cher(e)s collègues,

Comme vous le savez la présente Session extraordinaire convoquée à la demande du Président de la République comportait à son ordre du jour quatre points pour le Sénat :

- le projet de loi de finances pour l'exercice 2017 ne nous est pas parvenu ;**
- le projet de loi portant ouverture des crédits provisoires ;**
- le projet de loi sur la sous-traitance dans le secteur privé ;**
- la Proposition de loi sur la mutualité.**

Les trois dernières matières sont été examinées débattues et adoptées.

Le projet de loi de finances pour l'exercice 2017 déposé à l'Assemblée nationale par le Gouvernement sortant n'a pas pu être défendu par le Gouvernement actuel pour des raisons bien compréhensibles.

Tenant compte de cela et surtout des délais contraignants prévus par la loi relative aux finances publiques pour l'adoption du budget national Sénat a introduit dans la loi portant ouverture des crédits provisoires la clause de reconduction tacite desdits crédits jusqu'à l'adoption définitive du budget national.

Dans ces conditions et conformément à l'article 116 de la Constitution il apparaît que l'ordre du jour de la présente Session extraordinaire vient d'être épuisé avec l'adoption il y a quelques instants de la proposition de loi sur la sous-traitance.

Je salue une fois de plus votre grandeur d'âme et votre sens de l'Etat dans l'accomplissement par le Parlement de ses missions constitutionnelles.

Je vous souhaite en conséquence de passer de très bonnes vacances dans vos familles et dans vos circonscriptions électorales.

Toutefois s'il y avait lieu à vous reconvoquer en session extraordinaire vous serez prévenus à temps.

Plus rien n'étant inscrit à son ordre du jour, je déclare close la Session extraordinaire convoquée du 17 décembre 2016 au 15 janvier 2017.

Je vous remercie.

Léon KENGO wa DONDO